



O A A T
O T M A

Organisation
ambulante Arzttarife
Organisation
tarifs médicaux ambulatoires

Infolunch

Procédure de demande de l'application de tarif

Kristina Mircetic, Experte en évolution tarifaire, OTMA SA

Sarah Weidmann, Moderatrice d'Infolunch, OTMA SA

17.06.2025

Objectifs

- Fournir des informations sur la procédure de demande « Application tarifaire »
- Clarification des questions en suspens concernant la procédure de demande.

Informations

- Poser des questions via la fonction de chat.
- La présentation sera ensuite publiée sur le site Internet.
- Pas d'enregistrement de l'Infolunch.

Délimitation

- Pas de questions sur le contenu ou d'interprétations des annexes de la convention de structure tarifaire.

Remarque

- Pour toute question concernant la convention de structure tarifaire et ses annexes, veuillez vous adresser directement aux associés.

Agenda



- Objectif de la procédure de demande
- Éligible à la demande
- Procédure de demande
- Délais
- Plateforme Applix
- Questions

- Objectif de la procédure de demande

Objectif de la procédure de demande «Application tarifaire»



La procédure de demande d'application du tarif (également appelée interprétation du tarif) vise à **clarifier les questions relatives à l'application correcte** du tarif ambulatoire existant. Elle comprend les **barèmes tarifaires ainsi que les annexes et règlements correspondants** :

- le catalogue tarifaire TARDOC
- le catalogue tarifaire des forfaits ambulatoires
- les modalités d'application (annexe B)
- les directives pour la saisie des prestations ambulatoires (annexe C) • le catalogue des prestations des tarifs médicaux ambulatoires (CPTMA)

Tous les documents et annexes correspondants sont disponibles à l'adresse suivante : [Contrats et annexes](#)

Éligible à la demande

Tous les membres des associés de l'OTMA SA sont habilités à déposer une demande. Cela comprend les membres :

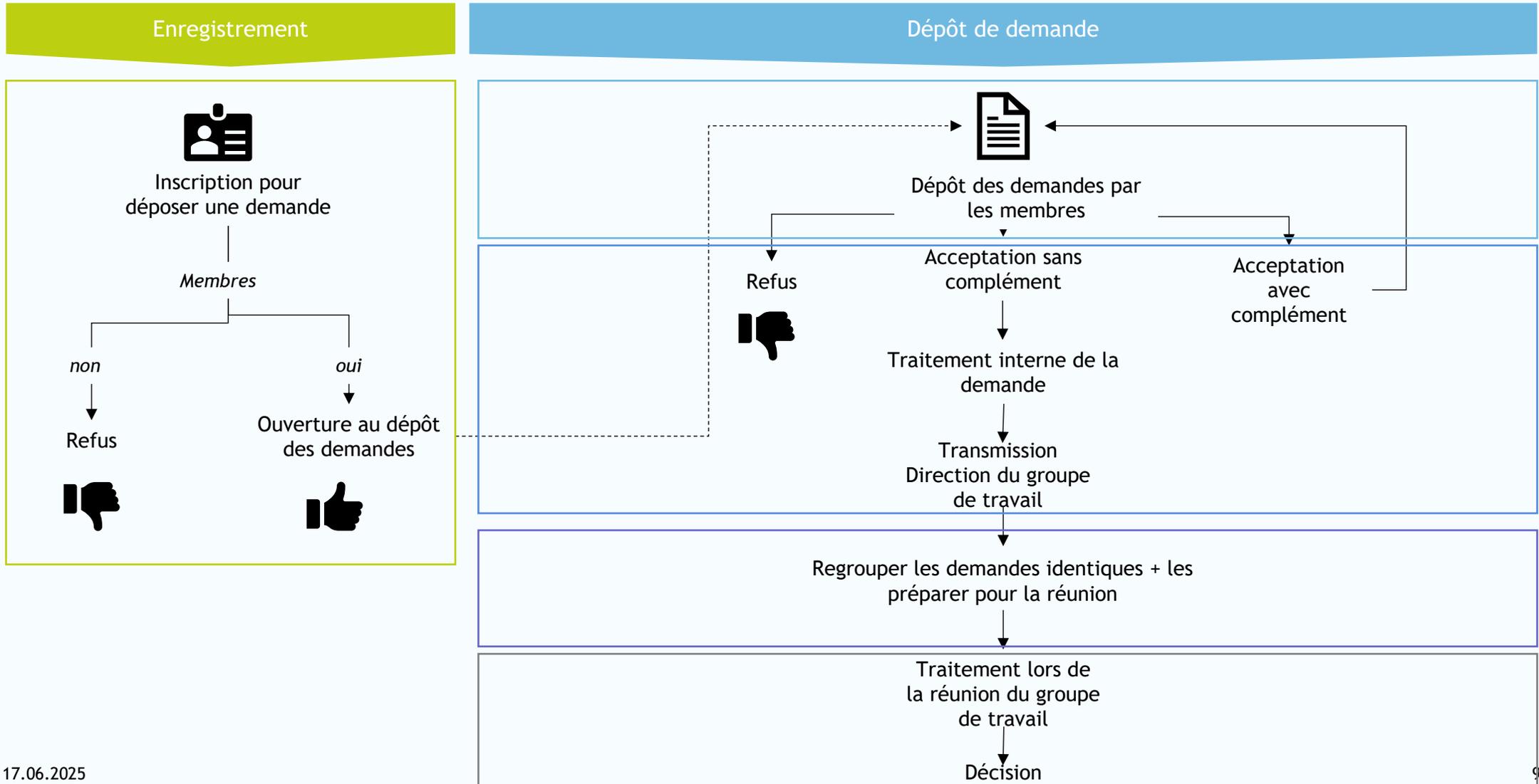
- FMH
- H+
- prio.swiss
- MTK
- GDK

Les membres de ces organisations déposent leurs demandes de manière autonome via la plateforme Applix. Aucune autorisation préalable des associations n'est nécessaire.

Le droit de soumettre une demande est vérifié lors de l'inscription sur Applix à l'aide du domaine de l'adresse e-mail !

Procédure de demande

Procédure de demande



Catégories de demandes et groupe de travail (GT) responsable



GT Modalités d'application et interprétation tarifaire réglementaire

Modalités d'application

- Modalités d'application Annexe B
- Clarifications et exemples
- Règlement des services spécialisés

Interprétation tarifaire réglementaire

Interprétation réglementaire du système tarifaire global (Annexes A1, A2, B, F, G)

GT Saisie des prestations ambulatoires et interprétation tarifaire médicale

Saisie des prestations ambulatoires

- Ambulante Leistungserfassung Anhang C
- Klarstellung und Beispiele
- Anwendung LKAAT

Medizinische Tarifinterpretation

Interprétation médicale du système tarifaire global (Tarifstrukturen Annexes A1 et A2 ainsi que CPTMA)

Délais

- La demande dans le cadre de l'application du tarif est possible tout au long de l'année. Il n'y a pas de délai de dépôt fixe comme pour l'évolution tarifaire.
- La période de dépôt des demandes d'application tarifaire s'ouvre **au troisième trimestre** (jusqu'au 30 septembre 2025).
- Les groupes de travail compétents se réunissent **régulièrement** et traitent les demandes reçues au fur et à mesure.
- Une fois la décision prise, le résultat est publié sous la forme d'une décision d'interprétation.

«Demo» - Plateforme Applix

Inscription sur «Applix»

Les utilisateurs s'enregistrent eux-mêmes à l'aide de leur adresse e-mail. Le système vérifie alors si le domaine appartient à la liste des organisations autorisées.

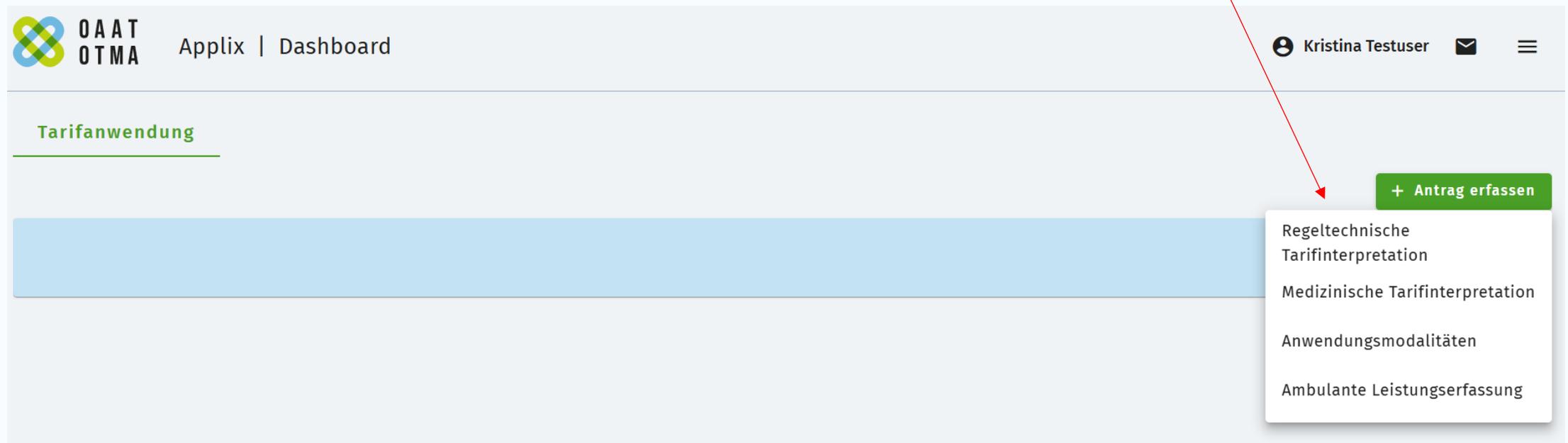
Dans des cas exceptionnels, les comptes utilisateurs sont créés de manière centralisée par le secrétariat OTMA.



The screenshot shows a login page for the Applix system. At the top left is the O A A T OTMA logo. Below it, the text 'Willkommen' is displayed in blue, followed by 'Bitte melden Sie sich an'. There are two input fields: 'Benutzer*' and 'Passwort'. Below these fields is a button labeled 'Anmelden'. At the bottom, there are two links: 'Ich möchte den Bestätigungscode eingeben' and 'Passwort vergessen?'.

S'inscrire sous: <https://applix.oaat-otma.ch>

Catégories de demandes représentées dans l'Applix



O A A T OTMA Applix | Dashboard

Kristina Testuser

Tarifanwendung

+ Antrag erfassen

- Regeltechnische Tarifinterpretation
- Medizinische Tarifinterpretation
- Anwendungsmodalitäten
- Ambulante Leistungserfassung

Exemple: Demande d'interprétation médicale du tarif

1 Antragsdetails

2 Antrag erfassen

?

Art
Medizinische Tarifinterpretation

Titel*
Erweiterung der Definition «Chronischkranke oder un stabile Patienten»

Zuteilung zum Kapitel*
MK.10 Allergologie und Immunologie

Leistungsposition*
MK.10.0010 Allergologische bzw. klinisch-immunologische Abklärung und Behandlung, pro 1 Min.

1 Objekt ausgewählt

1 Objekt ausgewählt

Weiter

Exemple: Demande d'interprétation médicale du tarif

 Antragsdetails **2**
Antrag erfassen

| 

Problemstellung*
Möglichst detaillierte Schilderung des Antrages

Erwägung/Lösungsansatz*
Lösungsansatz

Interpretationsvorschlag*
Ihr Vorschlag:

Zurück Speichern 

Demands du Dashboard

Le Dashboard Le tableau de bord affiche une vue d'ensemble claire de toutes les demandes déjà soumises ainsi que leur statut de traitement actuel.

IMPORTANT: Toutes les demandes sont encore à l'état de projet après leur saisie, elles ne sont pas soumises automatiquement. Action nécessaire !

Tarifanwendung						+ Antrag erfassen	
Nummer	Titel	Kategorie	Status	Erstellt am	Eingereicht am		
A25000016	Instrumente zur Leistungserfassung unvollständig	Leistungserfassung	Entwurf	05.06.2025, 14:37:12			
A25000015	Definition der zugeordneten Leistungen unverständlich	Anwendungsmodalitäten	Entwurf	05.06.2025, 14:36:30			
A25000014	Definition Patientenkontakt unklar	Anwendungsmodalitäten	Entwurf	05.06.2025, 14:35:54			
A25000013	Erweiterung der Definition «Chronischkranke oder instabile Patienten»	Medizinische Tarifinterpretation	Entwurf	05.06.2025, 14:35:34			
A25000012	Kumulationsverletzung	Regeltechnische Tarifinterpretation	In Prüfung	05.06.2025, 14:35:01	05.06.2025, 14:37		Antrag einreichen

Questions?



O A A T
O T M A

Organisation
ambulante Arzttarife

Organisation
tarifs médicaux ambulatoires

info@oaat-otma.ch

www.oaat-otma.ch